

Le P'tit JU

Le p'tit journal de la Ville de Juvignac, à consommer sans modération

L'actu p.6

Revue de chantiers :
collège, complexe sportif,
ombrières photovoltaïques

Ensemble p.12

« Sein-Poser » : les élu(e)s se
sont mis à nu pour Octobre Rose
Des espaces sans tabac devant
les écoles et les crèches

Rencontre p.14

Vie culturelle :
Mama Sound
s'installe à Juvignac

VILLE DE
JUVIGNAC
Naturellement Humaine

Grand angle p.8



JUVIGNAC PASSE (BIENTÔT) À 30

LA VILLE GÉNÉRALISE LA LIMITATION DE VITESSE
À 30 KM/H POUR APAISER LES CIRCULATIONS



L'édito du Maire

Chères Juvignacoises,
chers Juvignacois,

Dans cette année résolument marquée par le sport et ses valeurs fédératrices, c'est avec une grande satisfaction que je vous annonce aujourd'hui la livraison prochaine du complexe sportif et ludique Ludwig Guttman, incluant ses gradins et son club-house.

À la fin de l'année, l'ensemble du complexe sera entièrement réalisé, offrant aux sportifs et aux associations un lieu à la hauteur de leurs ambitions. Pour célébrer ce nouvel équipement public, reflet de notre engagement en faveur du sport, de la santé et du bien-être, nous organiserons **le 15 mars prochain** une grande fête à laquelle je vous convie d'ores et déjà. Prenez date !

Notre engagement en faveur de la santé publique se traduit également à travers notre mobilisation en faveur de la prévention, comme en témoigne la dynamique insufflée ce mois-ci autour d'Octobre Rose.

Merci à tous, habitants, commerçants, associations, pour votre participation active, solidaire et souriante !

C'est animés par ce même devoir de prévention que nous avons décidé de créer **des espaces sans tabac** aux abords des écoles et de certains équipements publics. Une cause de santé publique que nous relayons sur le territoire pour marquer notre volonté de protéger la santé des plus jeunes et de tous les habitants et usagers de la ville.

Bâtir une ville plus agréable à vivre, c'est aussi ralentir les rythmes urbains, diminuer les nuisances sonores et offrir à chacun les conditions d'une meilleure cohabitation entre tous les modes de transport. **À compter du 30 janvier 2025, l'ensemble du territoire de Juvignac passera en zone 30 km/h.** Une grande partie de nos voiries était déjà concernée par cette limitation. Elle s'étendra désormais à l'ensemble de nos rues.

Projet après projet, nous avançons. Notre feuille de route est claire : agir chaque jour pour une Juvignac plus sûre, plus conviviale, plus belle, plus inclusive. Une ville responsable où l'intérêt général est l'horizon de chaque initiative municipale, une ville accueillante où chacun trouve sa place.

À bientôt près de chez vous, à l'occasion de l'un de nos nombreux événements culturels ou d'une nouvelle visite de quartier !

Jean-Luc SAVY

Maire de Juvignac
Conseiller délégué de Montpellier
Méditerranée Métropole



En selle avec le Préfet de l'Hérault, 28 août

Le Maire et les élus municipaux ont reçu François-Xavier Lauch lors d'une déambulation studieuse (et à vélo !) à travers la ville. Entre deux coups de pédale, plusieurs sujets ont été abordés : aménagements et modernisation des équipements publics, démarche "cœur de ville" et enjeux de sécurité publique.



La vie en rose ! 5 octobre, place du Soleil

C'est poudré(e)s de rose que les participant(e)s à la Color Run solidaire d'Octobre Rose, organisée par la Ville en faveur de la Ligue nationale contre le cancer - Comité Hérault, ont apporté à petites foulées leur contribution à une cause nationale : la lutte contre le cancer du sein. Les coureurs ont porté un message de sensibilisation qu'il n'est jamais inutile de répéter : faites-vous dépister ! Un grand merci aux athlètes toujours motivés de VO2 Triathlon et Courir à Juvignac pour leur mobilisation.



Cultivons nos jardins 25 septembre, jardins de la salle Jean-Louis Herrault

Ateliers, spectacle pour les tout-petits, sieste sonore, concert vitaminé de Scat'n'Scratch... Concocté en partenariat avec L'Atelline - Scène conventionnée d'Intérêt national, Mama Sound et la Compagnie Les Têtes de Bois, la troisième édition de l'événement "Célébration" a déroulé un menu festif et convivial pour fêter, avec les habitants, la rentrée culturelle et l'art sous toutes ses formes.



Village des assos : nouvelle saison, nouveau format ! 14 septembre, Espace Lionel de Brunéls

Plus d'espace, plus d'animations, plus de démos et toujours autant d'habitants, petits et grands, conquis par la vitalité des associations juvignacoises ! La nouvelle formule de l'événement a fait mouche et augure une belle année d'activités sportives, culturelles ou solidaires à Juvignac. Un grand merci à l'ensemble des acteurs associatifs et aux agents municipaux impliqués sur le terrain, toujours avec passion et bonne humeur !

LE CARNET (très) JUVIGNACOIS

Très bébés

PACARY CHARRÉ Thaïs (9 juin)
MERCIER MANOURY Maïly (11 juin)
DENTAN Alice (17 juin)
VEZZANI Mia (20 juin)
GORIN VALLÉ Bilie (26 juin)
GIACHIN LETERRIER Gabin (1^{er} juillet)
NONO ALMEIDA Kenan (23 juillet)
ROUX FIGARD Anna (27 juillet)
MAATOUG Ilyne (2 août)
YANG Evy (3 août)
HOFFNUNG Sacha (7 août)
LECONTE Faël (11 août)
POMMET Céleste (13 août)
OUDARDOUR BELLAMINE Zakaria (17 août)
AHDOUF Misk (27 août)
STEINHERR ROCAMORA GUIRAO Alma (27 août)
CAVALIÉ Marie (5 sept.)
LMEKKEDDEM Kais (5 sept.)
CHERCHI Camille (11 sept.)
LEROI Imrân (13 sept.)

Traits d'union

COSTE Xavier et GODARD Sylvie (15 juin)
BALDACCHINO Nathalie et SICARD Roland (21 juin)
SIRVEN Jean et EL MTALSI Hadda (22 juin)
CHALVIDAN Yohan et PETERS-HOUG Lisa (29 juin)
ESSAÏDI Youssef et AÏT-ABDELAZIZ Melisa (6 juillet)
LECOINTRE Damien et RAYNAUD Fanny (23 juillet)
SOUSSI Elyes et GUIRAUDOU Astrid (27 juillet)
THÉNAULT Brice et PARRA AGUALIMPIA Lucero (3 août)
BARDOULET Victoria
et BENAÏSSA-RAHAL Sofiane (10 août)
PERLES Mikaël et GAILLARD Lauranne (17 août)
OULAD-AKDIM Amine et AIT MOULOUD Sarah (21 août)
RADIONOFF Théo et DELCOURT Marion (31 août)
COURTOIS Patrick et LEFEBVRE Ulrike (31 août)
BERCKMANS Juliana et PETERS-HOUG Mathieu (13 sept.)
CORREIA DA CRUZ Diego et GOLITIN Slowann (13 sept.)
BONIFACE Sorenza, Marie et ESCOBEDO Nicolas (14 sept.)
DE OLIVEIRA SA Alexandre et DURIEZ Méghane (14 sept.)
VEROT Christian et PUJOLAS Véronique (20 sept.)
LE RAY Thibaud et GOURG Anne-Sophie (21 sept.)

Très regretté(e)s

DESCAMPS veuve PY Michèle (7 juin)
HILTENBRAND Madeleine (22 juillet)
ROUGER Gabriel (29 août)
MECA épouse BOUSQUEL Lolita (2 sept.)
CHAUVIN René (10 sept.)
MEGA Roch (17 sept.)
CANO épouse FERNANDEZ Gilberte (17 sept.)

* Données fournies par les familles ayant accordé une autorisation de publication à la Ville de Juvignac

L'actu

EN BRÈVES

Exp(l)o

Démarche de prévention et de proximité initiée par la municipalité en 2023, les marches exploratoires menées au printemps dans le quartier des Garrigues feront l'objet d'une restitution publique **le 30 novembre prochain**.

De mai à juin, quatre groupes d'habitants volontaires (femmes, hommes, seniors et écoliers) ont sillonné le quartier, carnet d'enquête à la main, dans le but de recenser les éléments contribuant à générer un sentiment d'insécurité dans l'espace public. L'exercice visait notamment à faire des propositions concrètes pour améliorer les aménagements urbains existants. Rendez-vous place de la Lavande pour la restitution des arbitrages !

Point Info Mobilité

Vous souhaitez vous déplacer de façon plus écologique ? Moins utiliser votre voiture pour réduire vos factures de carburant ? Optimiser vos déplacements en trouvant les meilleurs itinéraires ? L'ALEC Montpellier Métropole assure un nouveau service gratuit et indépendant : le Point Info Mobilité. Objectif : informer et conseiller les habitants sur l'offre locale de transports et leurs déplacements au sein du territoire.

Permanences téléphoniques tous les mardis après-midis au **04 67 91 96 91**

Rendez-vous physiques avec un conseiller dans les communes de la Métropole. **Renseignements pour Juvignac : Espace Claude Lévi-Strauss - 04 67 10 73 50**

Rendons à César...

Le P'tit JU n°27 a consacré un article au dispositif municipal « Activ' ta ville » et à l'organisation de cours de savate forme pendant tout l'été. La famille de **Jean-Loup Zu Ya Yung**, président du Juvignac Savate Boxe Française, décédé tragiquement en 2016, tient à rappeler qu'il a fondé ce club historique et à rendre hommage à son engagement passionné pour que les habitants de Juvignac puissent pratiquer la savate boxe française près de chez eux.

Aménagement du territoire Le projet de PLUi-Climat voté à l'unanimité

La version finale du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été adoptée le 8 octobre dernier en Conseil métropolitain.

Éminemment stratégique pour la qualité du cadre de vie et le développement urbain de notre territoire, le document définit et encadre les règles de construction et d'occupation des sols, en prenant en compte les caractéristiques de chacune des 31 communes de la métropole.

Pour Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, « ce PLUi permettra de satisfaire à la demande en logements sociaux sur notre territoire, à laquelle nous avons un devoir de réponse, mais aussi de désimpermeabiliser systématiquement les espaces urbains, penser les espaces de partage et de rencontre pour tous au sein de l'espace public [...] dans un cadre qui prend en compte les aléas climatiques. »

Un document qui intègre les spécificités de Juvignac

À travers cette nouvelle étape décisive, est actée la volonté de l'équipe municipale en place : **ne pas ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation à Juvignac**.

Conformément aux observations formulées par la Ville et ses habitants, les nouvelles planches graphiques du PLUi-Climat actualisent également certaines hauteurs initialement présentées dans les documents partagés en 2021.

Les hauteurs maximales tolérées au sein des zones dites « de polarité économique » situées en bordure de l'A750 ont notamment été abaissées.

En cœur de ville, les hauteurs ont été fixées à **R+3** le long des Allées de l'Europe, dans le seul secteur des commerces, services et équipements publics.

Autre garantie, obtenue dans la continuité des volontés exprimées par le Maire Jean-Luc Savy : **les constructions dans les quartiers des Garrigues et de la Plaine ne pourront excéder une hauteur de R+1**, en cohérence avec l'existant dans ces zones pavillonnaires historiques.

Et ensuite ?

Ce premier vote du 8 octobre ouvre une ultime phase de concertation. La loi accorde un délai de trois mois aux autres collectivités (Région Occitanie, Département de l'Hérault), mais aussi à l'État et aux chambres consulaires pour donner leur avis sur le document. Les habitants, eux, seront invités à participer à une enquête publique d'ici le printemps prochain. Le PLUi devrait être définitivement validé à l'été 2025 à la suite d'un nouveau vote en Conseil de métropole.

Consultez les éléments réglementaires propres à notre commune sur juvignac.fr ou en flashant ce QR code



Sécurité

Accès interdit aux berges et au lit de La Mosson

Dans le cadre d'un diagnostic des berges de la Mosson, la société Géomines, mandatée par Montpellier Méditerranée Métropole, a recensé des anomalies ferromagnétiques pouvant correspondre à de potentiels dangers pyrotechniques.

Pour rappel, la décrue faisant suite aux inondations de 2014 avait mis au jour divers engins explosifs datant de la Seconde Guerre mondiale.

Pour garantir la sécurité des promeneurs et riverains, la Ville de Juvignac rappelle que l'accès au lit et aux berges de la rivière est strictement interdit, notamment en amont et en aval du pont de la Mosson. La signalétique a été renouvelée au sein de ce périmètre pour la bonne information de tous.

La Ville travaille de concert avec la Ville de Montpellier et la société Géomines pour lancer dans les meilleurs délais une opération de dépollution de ces objets pyrotechniques et sécuriser ainsi le site.



Hommage à Noëlle Mary-Llopis

La Ville de Juvignac exprime sa profonde tristesse à la suite du décès de Mme Noëlle Mary-Llopis, survenu le 5 août 2024.

Atteinte d'une sclérose en plaques, elle a milité avec la rigueur et la passion qui la caractérisaient, 25 ans durant, pour la défense des droits des personnes en situation de handicap.

Représentante APF France handicap en Occitanie et membre du conseil d'administration de l'association APF, Noëlle Mary-Llopis a apporté toute son énergie et son exigence aux projets portés avec réussite par la Commission communale pour l'Accessibilité de Tous, créée en 2021.

En hommage à son engagement citoyen et inspirant, la Ville a souhaité faire un don de 1 000 € à l'Association des Paralysés de France.

Mobilités

Une étude pour la création d'un arrêt de bus au Labournas



Suite à plusieurs réclamations d'habitants du quartier du Labournas, le Pôle Mobilités de Montpellier Méditerranée Métropole lance une étude pour la création d'un nouvel arrêt de bus sur le circuit des lignes de bus 34, 40 et 42. Cette halte supplémentaire pourrait s'implanter au croisement de la route de Saint-Georges-d'Orques et de la rue des Pattes. L'objet de l'étude sera d'évaluer la faisabilité technique de la création d'un quai bus compatible avec la piste cyclable existante.



Service public

Obtenir son identité numérique certifiée, c'est possible à Juvignac

Pour justifier son identité, il était jusqu'à présent nécessaire de présenter votre carte d'identité physique.

Après une phase d'expérimentation en 2023, le ministère de l'Intérieur a développé une certification de l'identité au format numérique, avec le relais des mairies disposant d'un dispositif de recueil des empreintes. Ce qui est le cas de Juvignac !

La Ville s'est portée volontaire pour proposer ce nouveau service aux usagers.

Une certification ultra sécurisée

Aujourd'hui, certaines démarches ne peuvent être dématérialisées en raison de leur caractère sensible. La certification de l'identité numérique **France Identité** a justement pour objectif de répondre aux exigences de sécurité les plus fortes, en limitant notamment les risques d'utilisation frauduleuse et de piratage des données.

Les démarches administratives pour lesquelles vous pourriez être amené(e) à prouver votre identité en ligne ne sont pas si rares : pour une procuration de vote, pour accéder à votre dossier médical partagé, pour faire vérifier votre identité auprès de notaires dans le cadre d'une vente, etc.

Dans un futur proche, vous pourrez également l'utiliser pour vous inscrire sur les listes électorales, accéder à un espace abonné (eau, transports), faire une demande d'aide sociale ou une pré-demande en ligne de PACS, et bien d'autres services encore !

Concrètement, comment ça marche ?

Par le biais de l'application gratuite France Identité, l'utilisateur génère un justificatif d'identité à usage unique via un QR code, à présenter ensuite en mairie sans rendez-vous. Des agents municipaux formés contrôleront votre carte et recueilleront vos empreintes digitales.

Délai d'attente pour obtenir votre sésame après validation des services de la Préfecture : 48h maximum après votre passage en mairie !

Deux conditions obligatoires, cependant, à l'obtention d'une identité numérique certifiée, valable 5 ans : posséder une carte d'identité au nouveau format avec puce NFC (qui permettra de faire le lien avec votre téléphone) et bien sûr être en possession... d'un smartphone récent !

➤ Plus d'infos sur france-identite.gouv.fr ou au ☎ 04 67 10 42 42

L'actu

Le complexe Ludwig Guttman bientôt livré

Ces dernières semaines, le chantier du complexe sportif et ludique Ludwig Guttman a connu plusieurs épisodes pluvieux consécutifs qui ont perturbé le calendrier de livraison de l'équipement.

D'ici fin novembre, le stade de football sera mis à disposition du FC 3MTKD Juvignac, dont les joueurs pourront connaître leurs premiers entraînements sur un gazon synthétique tout neuf ! La piste d'athlétisme déploiera sa boucle de 400 mètres de long et ses 3 couloirs de course en décembre.

Clubs, associations et sportifs pourront pleinement profiter de l'équipement au début de l'année 2025.



Réservez votre 15 mars

Le complexe Ludwig Guttman vivra son inauguration le samedi 15 mars. Une grande fête du sport pour tous à ne pas manquer !



Le FC 3MTKD dans les starting blocks

Les permanences tenues cet été à l'Hôtel de Ville ont été pour le FC 3MTKD Juvignac l'occasion de constituer les effectifs de sa première saison. Un succès pour le club, dont le projet auprès des jeunes a su convaincre les familles avec plus de 200 inscrit(e)s.

Avec le soutien de la Ville, le club a su s'adapter au report de la livraison du stade Ludwig Guttman en organisant ses entraînements sur le terrain des Hauts de Massane, dans le gymnase Jean Moulin et sur la pelouse du stade Alice Milliat, partagée avec le Juvignac Rugby Club.

211

C'est le nombre de licencié(e)s, dont 113 Juvignacois(es), du FC 3MTKD Juvignac pour la saison 2024-2025.



Des valeurs et des couleurs : deux fresques pour le complexe

Dans le cadre de l'appel à projets « Fresques sportives » lancé par l'Agence nationale du sport, la Ville a sélectionné le peintre et street artiste montpelliérain **Jordi Gunia, alias Oskour**, pour la réalisation de deux fresques XXL au sein du complexe Ludwig Guttman.

Des teintes orange et bleues adresseront un clin d'œil au stade de la Mosson tout proche, tandis que les silhouettes esquissées célébreront le sport, les corps en mouvement, les valeurs d'égalité et d'inclusion.

Un prolongement esthétique de l'esprit de communion qui a marqué les Jeux Olympiques de Paris 2024... et une galerie de street art qui s'agrandit à Juvignac, dans la continuité du festival 34 Degrés lancé en 2021 !





Des ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Moulin

Déterminée à poursuivre la dynamique de production d'énergie renouvelable sur le territoire, la Ville a lancé, en partenariat avec la société Ombrières d'Occitanie, le déploiement de trois ombrières photovoltaïques sur le parking du gymnase Jean Moulin.

L'implantation de ces 580 panneaux photovoltaïques sur une surface de 1 188 m² a connu sa première phase opérationnelle en octobre. Elle se poursuivra **du 20 janvier au 28 février 2025**. Le parking Jean Moulin sera à nouveau fermé durant toute la durée de cette phase 2.

Trois ombrières pour un parking à énergie positive

Avec l'objectif de s'intégrer de manière harmonieuse dans le paysage urbain environnant, l'installation du parking Jean Moulin couvrira **65 places** de stationnement accessibles au public, dont deux PMR.

Le parking deviendra ainsi un site de production d'énergie verte, générant une puissance totale de **238 kWc**.

L'énergie produite, exclusivement destinée à la revente en injection dans le réseau existant, est estimée à **326 MWh/an**, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de **60 foyers**.

Au-delà des bénéfices de la production d'une énergie décarbonée, l'autre atout indéniable de ces installations photovoltaïques est d'offrir aux véhicules une protection face aux intempéries et à l'ensoleillement. Un bienfait non négligeable dans le contexte climatique d'un territoire méditerranéen comme celui de Juvignac !

Prochainement, deux autres installations photovoltaïques verront le jour sur les parkings des écoles Nelson Mandela et Maurice Béjart.



Collège : le chantier avance



Gros œuvre en voie de finalisation



Modules et verrière posés



Bâtiment hors d'eau et hors d'air



Les grues seront retirées mi-novembre



Les corps d'état secondaires sont déjà à l'œuvre (menuiserie, plomberie, électricité, etc.)



Livraison prévue pour la fin du mois de juin 2025, aménagements extérieurs compris.



Septembre 2025 : ouverture du collège pour les premières classes (niveaux 6^e et 5^e)



Grand angle

Juvignac, ville prudente



L'apaisement des rythmes de la ville constitue une priorité de la feuille de route portée par la majorité municipale. Pour y parvenir, les actions de sensibilisation et les aménagements dans l'espace public se multiplient à Juvignac.

Aux côtés de l'association d'intérêt général Prévention Routière, la Ville agit également pour faire évoluer les comportements et garantir la sécurité routière pour tous. D'abord en renouvelant sa candidature au Label Ville prudente, ensuite en prenant la décision de signer la pétition pour une généralisation du 30 km/h, engagement acté pour le territoire de Juvignac lors du dernier Conseil municipal.

Apaiser les rythmes de la ville est plus qu'une simple mesure. C'est une philosophie, une ambition globale, qui avance pas à pas parce qu'elle engage tout un écosystème de partenaires et d'actions entre aménagement du territoire, éducation routière et sensibilisation des citoyens.

2021-2024 : trois ans d'actions au service de l'apaisement de la vitesse

Axe n°1 Aménager les espaces publics pour les sécuriser

Objectif : apaiser les quartiers en ralentissant les vitesses, en faisant du piéton un usager prioritaire et en réorganisant le stationnement pour libérer l'espace public.

Actions : création d'itinéraires « doux » piétons et vélos : route de Saint-Georges-d'Orques et franchissement du pont surplombant la RN109/A750, avenue de Kalkar et route de Lodève ; création de zones de rencontre à 20 km/h à l'école Maurice Béjart, rues Himalia, Neptune et Jupiter ; concertation de l'avenue de Fontcaude (aménagements programmés en 2025-2026) ; en 2025, projet de zones de rencontre dans les rues Callisto et Jean Moulin aux abords du futur collège.

Axe n°2 Éduquer les enfants et les adolescents

Objectif : développer un programme d'actions auprès des plus jeunes.

Actions : mise en place du programme "Savoir Rouler à Vélo", destiné à former aux règles de circulation à vélo la totalité des élèves de CM2 de la commune ; acquisition d'une flotte de 14 vélos pour les écoles et Centre de loisirs municipal ; soutien au projet de développement d'un réseau de pédibus vers l'école Nelson Mandela, porté par l'association de parents d'élèves Les enfants de Madiba ; lancement en 2025 de l'expérimentation d'un ramassage scolaire en vélobus vers l'école Nelson Mandela.

Axe n°3 Sensibiliser aux bonnes pratiques et au partage de l'espace public

Objectif : faire évoluer les comportements des automobilistes et contribuer à un meilleur partage de l'espace public entre les différents usagers.

Actions : création de la Commission Communale pour l'Accessibilité de Tous (CCPAT) ; réduction de 110 km/h à 90 km/h de la limitation de vitesse sur la portion de l'A750 traversant Juvignac ; implantation de radars pédagogiques sur 3 sites stratégiques ; renouvellement du label Ville Prudente pour 3 ans ; signature de la pétition "Pour une généralisation du 30 km/h dans nos villes" lancée par l'association Prévention Routière.



Label Ville prudente : en route vers un 3^e cœur

En 2021, Juvignac obtenait le label « Ville Prudente », initié en 2017 par l'association Prévention Routière pour distinguer les communes engagées dans une politique active de sécurité et de prévention routière. Pour aller plus loin, la Ville souhaite renouveler sa labellisation pour une durée de 3 ans et obtenir un « 3^e cœur », le niveau de labellisation supérieur.

L'obtention du label Ville prudente a encouragé la Ville à développer une approche globale et systématique de la sécurité routière dans ses projets d'aménagements de l'espace public.

Aujourd'hui, après 3 années de vie du label, il s'agit de renforcer le plan d'actions porté par les élus municipaux. Car des pistes d'amélioration existent toujours en matière de sécurité routière !

Au menu des chantiers à conduire : mieux connaître les données d'accidentologie pour mieux prévenir les causes d'accidents, multiplier les dispositifs de sensibilisation dans l'espace public, ou encore intensifier la collaboration avec les acteurs locaux (communauté éducative, parents d'élèves, commerçants, etc.). Objectif : créer une dynamique locale au service de la prudence en ville !

La commission du label Ville prudente se déplacera en novembre à Juvignac, avant de dévoiler le palmarès national des communes labellisées, à l'occasion du Salon des Maires le 19 novembre prochain.



« Depuis plusieurs années, nous œuvrons au quotidien pour ralentir la vitesse et protéger les usagers à Juvignac. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie dans le but d'améliorer ce qui peut l'être et renforcer notre efficacité. Nous prenons au pied de la lettre l'adage populaire : prudence est mère de sûreté ! »

David Bélénus
Adjoint délégué aux Mobilités et à l'Écologie

Radars pédagogiques : afficher les excès pour les limiter

Non, tous les radars routiers ne servent pas une démarche répressive !

Les trois radars mis en service en novembre sur les axes de la commune où la vitesse de circulation est un enjeu important pour riverains et usagers, notamment à proximité des écoles (Allées de l'Europe, rue Anne Pavlova et allée des Thermes), poursuivent un seul objectif : **vous faire lever le pied !**

Lors de chaque passage de véhicule, des capteurs mesurent leur vitesse et l'affiche en temps réel, permettant aux conducteurs de prendre conscience de leur respect de la réglementation ou, à l'inverse, de leur comportement dangereux s'ils sont en excès de vitesse.

Un dispositif pédagogique qui a fait ses preuves en matière de sensibilisation, et qui peut être aussi utilisé pour établir des statistiques de circulation.

Un 4^e radar pédagogique devrait être implanté sur l'avenue de Fontcaude fin 2025.



Grand angle

En 2025, on roulera à 30 km/h à Juvignac... et c'est pour votre bien !

En France, de nombreuses communes ont déjà franchi le pas et roulent... au pas ! C'est au tour de Juvignac de généraliser la limitation à 30 km/h sur l'ensemble des voies de circulation de la commune à partir du 30 janvier 2025. Une mesure parfois perçue comme une contrainte, alors qu'elle constitue pourtant l'une des solutions efficaces pour protéger tous les usagers et instaurer une cohabitation plus apaisée entre les modes de transport dans l'espace public.

Une ville à 30, c'est une ville où la vitesse maximale autorisée est fixée à 30 km/h sur plus de 70 % du réseau routier, voire à 20 km/h comme dans les « zones de rencontre ». Parfois, des axes dérogatoires à 50 ou 70 km/h peuvent être maintenus. Ce ne sera pas le cas à Juvignac (à l'exception de la portion de l'A750, naturellement) !

Ne vous y trompez pas : la mesure va bien au-delà d'une simple implantation de panneaux signalétiques. À Juvignac, elle s'inscrit dans une politique globale de mobilités, dont l'objectif est d'articuler au mieux la réglementation en vigueur, les différents usages sur la voirie et la volonté d'offrir un cadre de vie plus sûr et plus sain aux Juvignacois.

Bénéfice n°1 ➔ Diminuer le nombre d'accidents et leur gravité

Champ de vision augmenté, distance d'arrêt réduite de moitié, violence du choc diminuée... C'est une évidence : le premier objectif de la réduction de la vitesse est d'améliorer la sécurité des usagers, notamment les plus vulnérables, en limitant les risques d'accidents corporels.

Bénéfice n°2 ➔ Fluidifier le trafic

Contrairement aux idées reçues, le passage à 30 km/h contribue à améliorer la fluidité du trafic en réduisant les freinages brusques et en augmentant la régularité des trajets. Un axe urbain limité à 30 km/h écoule, dans un même temps donné, un nombre plus important de véhicules qu'à 50 km/h. Un levier durable pour agir sur la congestion et le phénomène du « stop & go » !

Bénéfice n°3 ➔ Favoriser un cadre de vie plus convivial

Plusieurs études ont montré que la seule possibilité de traverser la rue sans risque était ressentie comme une amélioration pour les piétons. Des travaux de sociologie américains et suisses ont également constaté que les habitants d'un quartier développaient plus d'interactions dans une rue limitée à 30 km/h. Et pour cause : davantage dehors et avec moins de nuisances sonores, on se parle bien plus !

De la même manière, la réduction de la vitesse encourage le développement des mobilités douces. Se sentant plus en sécurité, piétons et cyclistes se déplaceront avec moins d'appréhension. Les villes à 30 km/h observent ainsi une augmentation de 20 à 30 % de la pratique du vélo.

Bénéfice n°4 ➔ Générer des effets positifs sur la santé et la qualité de l'air

Contrairement à une mauvaise interprétation, largement médiatisée, d'une étude menée en 2021 par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), la limitation à 30 km/h en ville n'est pas plus polluante qu'à 50 km/h. La surconsommation est surtout liée à des freinages et accélérations intempestifs. Un trafic régulier à 30 km/h sera toujours préférable pour la qualité de l'air à un trafic congestionné à 50 km/h, plus émissif en polluants atmosphériques.

En généralisant le 30 km/h, il ne s'agit pas de pointer du doigt des comportements individuels ou d'agir sur les émissions polluantes de chaque véhicule motorisé.

L'objectif ultime relève de l'intérêt général : réduire la vitesse moyenne en ville, c'est contribuer au changement collectif des comportements pour une ville encore plus agréable à vivre et des espaces publics où chacun trouve sa juste place.

Mettez-vous sur votre 30 !

Pour annoncer la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h à Juvignac, la Ville a lancé une campagne de sensibilisation qui allie prévention... et style !



1/3

La France compte 101 préfectures de département en métropole et à l'Outre-mer. En octobre 2024, plus d'une trentaine avaient choisi de limiter la vitesse en ville à 30 km/h.



Rouler à 30 km/h, c'est augmenter votre champ de vision au volant d'environ 30 degrés, ce qui vous rend plus conscient de votre environnement et des usagers (piétons, cyclistes, enfants, etc.) qui partagent avec vous l'espace public.



90 %

Un piéton a près de 90 % de chance de survie en cas de collision avec un véhicule roulant à 30 km/h... et seulement 20 % si la voiture en question circule à 50 km/h. À 30 km/h, un automobiliste qui voit un piéton s'engager à 13 mètres devant lui aura le temps de s'arrêter !



18 sec.

18 secondes : c'est le temps supplémentaire que vous mettez sur un kilomètre en roulant à 30 km/h.

Est-ce que cela vaut vraiment le coup d'accélérer ?

↘ - 3 dB

Une réduction de 20 km/h de la vitesse permet de diminuer de -3 décibels environ le bruit aux abords des voies de circulation. Une baisse du niveau sonore qui donne l'impression de diviser par deux le nombre de véhicules en circulation. Une bonne nouvelle, assurément, pour le stress et le sommeil des riverains !

↘ - 23 %

Une étude sur l'efficacité de la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les principales villes européennes (source : MDPI, mai 2024) a révélé des résultats encourageants : une réduction de 23 % des accidents et une baisse de 38 % des blessés.

↘ - 28 %

Des recherches récentes menées par le cabinet d'ingénieurs britannique Skyrad ont modélisé l'impact de la limitation de la vitesse à 30 km/h par rapport à 50 km/h. Cette étude en conditions réelles de circulation a constaté qu'à 30 km/h, le CO2 est réduit de 26 % et les NOx (oxydes d'azote particulièrement nocifs pour la santé) de 28 %. Pas étonnant : pour passer de 30 à 50 km/h, il faut 2,25 fois plus d'énergie. Lorsque ce phénomène est répété, l'accélération devient la principale responsable des émissions polluantes sur un trajet.



Ensemble



« Sein-Poser » : les élus municipaux à nu pour la bonne cause

Passer à l'action pour soutenir la campagne nationale Octobre Rose ? Huit élu(e)s municipaux de Juvignac l'ont fait en acceptant de faire de leurs seins... une œuvre d'art ! Le projet artistique « Sein-Poser » signé Liberaj Cicoj (« mamelon libre » en espéranto) a pris la forme d'une exposition événement qui a orné l'Hôtel de Ville en octobre dernier.

Souvenez-vous, en 2023, Juvignac accueillait la toute première exposition « Sein-Poser » de l'artiste Liberaj Cicoj. Proposé dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, ce projet avait pour objectif de briser les tabous entourant le cancer du sein. Au-delà de la maladie, il mettait surtout en lumière la diversité du corps humain, la beauté et la force de chaque individu.

Rebelote cette année, avec cette fois l'envie pour l'artiste et les élus municipaux d'aller plus loin et de s'impliquer davantage, à l'initiative d'Hélène Merlet, adjointe déléguée à la Santé et aux Solidarités... « L'objectif était de poursuivre le travail initié avec la première expo en présentant au public des moulages de seins de personnes connues : les seins des élu(e)s municipaux sont alors apparus comme une évidence ! », révèle Liberaj Cicoj.

Un symbole fort d'une lutte à mener tous ensemble

L'artiste, qui a passé une heure avec chaque élu(e) volontaire, applaudit cette mobilisation inédite : « C'est génial que des élu(e)s s'impliquent ainsi. Soutenir une cause est facile. Mais en passant en l'action, on décuple le message que l'on souhaite faire passer. » Une action de sensibilisation par l'art qui, elle l'affirme, « désinstitutionnalise l'élu(e) et réhumanise la personnalité

publique. On imagine trop souvent les élu(e)s impénétrables, intouchables, alors que ce sont des êtres humains comme tout le monde, avec leur personnalité, leurs joies, leurs peines, leurs forces, leurs failles... »

Une aventure à laquelle l'artiste rattache aussi quelques anecdotes rigolotes... Notamment quand cette dernière a demandé aux hommes de s'épiler pour réaliser les empreintes. « Certains n'étaient pas très emballés ! Mais ils ont joué le jeu et je les en remercie car – et c'est assez rare tant le moulage et le démoulage sont délicats et périlleux – il n'y a eu aucun raté. Les élu(e)s ont été des modèles exemplaires. »

Ce projet humain, solidaire et artistique, Liberaj Cicoj entend le poursuivre hors des frontières juvignacoises, afin qu'il devienne « un symbole fort de la lutte contre le cancer du sein, au-delà de la temporalité d'Octobre Rose ».

Ceci sans jamais perdre de vue la déssexualisation nécessaire du sein : « Il doit être vu pour ce qu'il est : un attribut humain. »



Au cours de sa vie,
1 femme sur 8
sera touchée par un
cancer du sein

Détectés
à un stade précoce,
9 cancers
sur 10
peuvent guérir



**À 9 ans,
on chasse
les Pokémon,
pas la fumée
de cigarette...**

**ESPACE
SANS
TABAC**



Juvignac sanctuarise des espaces sans tabac

C'est une nouvelle étape dans la politique de prévention santé de la Ville : dénormaliser la consommation de tabac aux abords des lieux publics fréquentés par des enfants. Accompagnée par le comité départemental de la Ligue contre le cancer, Juvignac met en place les premiers espaces extérieurs sans tabac. Haro sur le mégot !

C'est un fait : première cause évitable de mortalité en France, le tabac est responsable de plus de **75 000 décès** prématurés par an. Voilà pourquoi encourager la disparition du tabac dans les lieux publics constitue l'une des priorités stratégiques du Centre International de Recherche sur le Cancer.

Car oui, limiter les opportunités de fumer permet de réduire significativement l'envie d'expérimenter la cigarette et l'entrée dans le tabagisme des jeunes !

Une cause de santé publique que la Ville entend soutenir en s'engageant aujourd'hui à créer plusieurs espaces extérieurs sans tabac, qui seront identifiés et labellisés par la Ligue contre le cancer.

Un espace extérieur sans tabac, qu'és aquò ?

C'est tout simplement une zone de plein air délimitée, dans laquelle la consommation de tabac est interdite, ainsi que l'usage de la cigarette électronique : aires de jeux, espaces verts, parcs et jardins, parcours de santé, équipements recevant du public ou abords des écoles. À Juvignac, ce sont ces dernières qui ont été identifiées comme les premiers espaces sans tabac à activer.

Un déploiement en deux temps à Juvignac

Les espaces extérieurs sans tabac seront déployés progressivement dans différents lieux de la ville. Une signalétique sera mise en place pour indiquer aux fumeurs qu'ils entrent dans une zone où la cigarette est bannie.

D'ici la fin de l'année, les parvis des quatre groupes scolaires juvignacois, les abords des crèches municipales et l'École municipale de musique et de théâtre Nadia & Lili Boulanger seront concernés.

À son ouverture à la rentrée 2025, le parvis du futur collège deviendra aussi un espace où la cigarette ne sera pas la bienvenue, pour le bien de tous !



5 objectifs

- ✓ **Éliminer** l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants
- ✓ **Réduire** l'incitation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac
- ✓ **Dénormaliser** le tabagisme pour changer les attitudes
- ✓ **Promouvoir** des espaces publics conviviaux et sains
- ✓ **Préserver** l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies

7 000

Espaces sans tabac ont déjà été labellisés dans **1 600 communes françaises**, à l'initiative de la Ligue contre le cancer

Rencontre



Mama Sound s'installe à Juvignac

Depuis plusieurs années, Mama Sound organise des événements culturels à Juvignac, dont le survitaminé festival Mama Africa. Pour renforcer sa présence sur le territoire communal et proposer des actions sociales et culturelles pour tous, l'association a signé une convention de partenariat avec la Ville, avant de s'installer dans le Pavillon Bleu, au sein du domaine du Perret. C'est dans ce contexte que nous avons rencontré Pascal, membre (très) actif de cette équipe de passionné(e)s !

Mama Sound ? « C'est un délire punk hippie avec un ton Hara-Kiri ! », plaisante Pascal, alias Scoolpa, rédacteur en chef de l'agenda culturel du même nom, très apprécié des Montpelliérains qui aiment sortir (voir encart ci-contre).

Si à Juvignac, l'association est connue pour l'organisation du festival Mama Africa, qui enthousiasme plus de 3 000 personnes chaque année, il faut désormais compter sur elle pour mener un projet résolument social et culturel à Juvignac.

Populaire et multiculturel

L'idée ? Faire ce que Mama Sound sait faire de mieux, à savoir « rendre la culture accessible à tous ». Le vivre-ensemble, c'est leur dada. Et ça se résume ainsi : « Investir l'espace public grâce à des événements gratuits, multiculturels et transgénérationnels, mêlant à la fois concerts, marchés artisanaux, gastronomie et actions de sensibilisation. »

L'équipe Mama Sound partage un leitmotiv : renouer avec la tradition des fêtes de quartier ou de village. « Le mot populaire est peut-être galvaudé aujourd'hui, mais chez Mama Sound, on fait de la culture populaire dans le bon sens du terme ! » Scoolpa affirme sans ambages l'essence de leur projet associatif : « Aujourd'hui, on ne peut plus faire de culture sans faire de social, a fortiori dans une société où les gens se disent plus heureux individuellement que collectivement ».

« Chez Mama Sound, on croit au lieu qui fait le lien : (ré)investir les parcs et les places permet de (re)créer du lien social, dans un esprit d'ouverture à l'art »



Juvignac a de la ressource !

À Juvignac, ce joli projet s'est déjà déployé à travers la co-production de quelques événements réussis, à l'image de Célébration, d'une soirée des F'Estivales cet été ou des Mama Apéros au parc Saint-Hubert. Mais la convention qui lie l'association et la Ville va permettre d'aller plus loin, avec notamment la mise en œuvre de projets éducatifs.

« On a commencé par investir les crèches municipales pour initier les enfants à la peinture lors d'ateliers de création de fresques murales. Aujourd'hui, on a vraiment envie de dessiner des projets pédagogiques dans les quatre écoles pour sensibiliser à la musique, à l'écoresponsabilité, à l'organisation d'un festival. L'art, la culture, l'éducation populaire, le social : pour nous, tout est lié. »

C'est dans cette optique que des actions à destination des jeunes sont programmées en février à Juvignac, un atelier d'écriture « rap slam » à l'École de musique et un atelier « film de poche » à la Médiathèque.

En complément de son enthousiasmant projet éducatif, l'association entend poursuivre mordicus l'ancrage du festival Mama Africa au parc des Thermes, en « travaillant avec le tissu associatif juvignacois » pour fédérer bénévoles et habitants autour de projets culturels. « Notre taf, c'est de créer des souvenirs. On veut donner du sens à nos actions et faire kiffer les gens ! »

Bienvenue à Juvignac, Mama Sound !

Une envie de concert ? Consultez l'agenda Mama Sound !

Depuis 2012, Mama Sound participe à la vie culturelle locale à travers l'édition d'un agenda culturel diffusé dans plus de 400 points de distribution. Sa particularité ? Être le plus exhaustif possible ! Si vous avez envie de trouver un concert à proximité de chez vous, Mama Sound est LA publication gratuite de référence qui répertorie tous les événements musicaux programmés à Montpellier et ses alentours, « du petit groupe amateur qui se produit dans le bar du coin au spectacle de Patrick Sébastien au Zénith ! », lance fièrement Scoolpa.

Points de vue

Expressions des groupes politiques

**PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL**
LUNDI 9 DÉCEMBRE
Hôtel de Ville, 19h



**PROCHAINE
VISITE DE QUARTIER**
SAMEDI 16 NOV.

Quartier des Constellations,
10h-13h



**PROCHAINE
PERMANENCE
DU MAIRE**

JEUDI 28 NOV.
Hôtel de Ville, 17h30-20h
Sans rendez-vous



Groupe « Ensemble pour l'Avenir de Juvignac »

Le texte du groupe « Ensemble pour l'Avenir de Juvignac » ne nous ayant pas été transmis dans les délais et conditions définies par le règlement intérieur du Conseil municipal, la rédaction n'a pas été en mesure de le publier.

Patricia WEBER

Conseillère municipale
Conseillère métropolitaine
Vice-présidente du Conseil départemental

Le texte de Mme Weber ne nous ayant pas été transmis dans les délais et conditions définies par le règlement intérieur du Conseil municipal, la rédaction n'a pas été en mesure de le publier.

Fabrice THIRY Président du groupe « Rassemblement pour Juvignac »

Le 7 juillet dernier, les Juvignacois ont été 67% à se déplacer pour voter au deuxième tour des législatives.

Vous aviez le choix entre Cédric Delapierre, le candidat de l'alliance entre le RN de Jordan Bardella et la droite d'Éric Ciotti, et le candidat LFI.

Seules 395 voix ont fait la différence sur l'ensemble de la circonscription au bénéfice de l'extrême gauche.

En regardant en détail Juvignac, on peut noter 459 votes blancs et 96 nuls : l'indécision et la confusion ont clairement eu un rôle.

Le candidat RN a fait un recours devant le Conseil Constitutionnel. On attend la décision.

Il est possible que nous soyons amenés à revoter pour choisir réellement sans être perturbés par une alliance électorale contre nature entre la Macronie et l'extrême gauche LFI qui conduit à la paralysie de l'Assemblée Nationale et de nos institutions alors que notre pays fait face à tant de défis.

Au nom de Cédric Delapierre, je remercie ses électeurs passés et futurs.

thiryfabricebernard@gmail.com

Jacques DE CHAMBRUN

Conseiller municipal

Chers amis, la Mairie me laissant 800 signes, c'est à dire une dizaine de lignes, pour exprimer mon opinion sur les 25 pages en couleurs du P'tit Ju, j'ai pensé que c'était un peu juste. C'est pourquoi je ne joue plus à ce semblant de démocratie. Je préfère participer aux différents blogs Juvignacois qui sont riches en suggestions. Pour ceux qui voudraient des contacts plus personnels, j'aurais plaisir à répondre aux messages envoyés sur mon adresse mail : de_chambrun@hotmail.com.

Amitiés à tous.

Les textes des tribunes sont imprimés tels qu'ils ont été adressés à la rédaction par leurs auteurs.

À votre service



La Gitoune® bientôt à votre rencontre

Vous l'avez peut-être déjà aperçu à l'occasion du Village des Associations ou d'Octobre Rose à Juvignac : un triporteur social, baptisé « la Gitoune », se déplace désormais sur tout le territoire communal pour proposer un service d'accompagnement administratif... ambulant !

Subventionnée par la Caisse des Dépôts et conçue par Concept-Luoga, une coopérative qui développe des dispositifs mobiles innovants à vocation sociale, la Gitoune® est un vélo triporteur aménagé pour vous accueillir dans la rue, vous accompagner, vous renseigner sur vos droits et faciliter toutes vos démarches.

De nombreuses personnes restent encore peu familières de l'usage du numérique, n'ont pas l'habitude d'effectuer des démarches dématérialisées souvent complexes ou ignorent même qu'elles peuvent prétendre à des aides.

***Avec la Gitoune®, pas besoin de se déplacer,
pas de rendez-vous à prendre,
pas de porte à franchir :
installez-vous, échangeons
et trouvons des solutions !***

C'est tout l'intérêt de la Gitoune® de venir justement proposer dans l'espace public un service de proximité d'un nouveau genre, désinstitutionnalisé et désacralisé.

À partir de janvier 2025, la Gitoune® se déploiera le samedi sur le marché de la place du Soleil et dans chaque quartier, à raison de 10 sorties annuelles.

Ce service public « hors les murs » interviendra en complément de l'accueil et des missions déjà assurées à Juvignac par l'espace France services et ses conseillers, au sein de l'Espace Claude Lévi-Strauss (voir ci-contre).

Deux agents France services et deux animatrices sociales animeront à tour de rôle la Gitoune® toute l'année, un café ou un jus de fruits à la main et surtout avec le même objectif à l'esprit : **vous rencontrer sur le terrain et vous être utile !**

France services, le guichet unique qui facilite la vie

Depuis 2023, l'Espace Claude Lévi-Strauss abrite un guichet France services. Sa mission ? Accompagner dans leurs démarches en ligne toutes celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec le langage administratif et les outils numériques.

Vous avez une demande à faire sur le site de la Caisse d'allocations familiales ? Vous devez ouvrir un compte assurance-retraite ? Vous n'arrivez pas à vous inscrire à France Travail ou à remplir votre déclaration de revenus ? Poussez les portes de l'Espace Claude Lévi-Strauss et laissez-vous accompagner par un conseiller France services !

Contact :

☎ **04 67 10 73 50**

✉ **ecls.franceservices@juvignac.fr**

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

8h30-12h et 13h30-17h30

1 912

C'est le nombre de personnes accompagnées avec le sourire, sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024, par les conseillers de l'espace France services de Juvignac pour les aider à finaliser leur démarches numériques.



Jamais sans ma newsletter

Vous souhaitez être informé(e) des actualités et des événements culturels dans votre commune ? Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la Ville sur juvignac.fr et recevez-la dans votre boîte mail chaque début de mois !

Ça se passe près de chez vous



JEUDI 7 NOVEMBRE VERNISSAGE : EXPO PHOTOS DE FABIEN BOISSIER

Médiathèque Théodore Monod, 18h

Amour, émotions, bienveillance : Fabien Boissier immortalise des moments auprès de ses proches. À cette occasion, projection de « Solide », court-métrage sur le thème du crossfit, réalisé par Bastien Grivet.

🏠 Entrée libre

JEUDI 14 NOVEMBRE PRÉSENTATION DE SAISON DU MO.CO.

Hôtel de Ville, 18h30

Le MO.CO. Montpellier Contemporain dévoile les grands rendez-vous de sa programmation culturelle.

🏠 Entrée libre

VENDREDI 15 NOVEMBRE PROJECTION : « THE FLORIDA PROJECT » DE SEAN BAKER

Médiathèque Théodore Monod, 18h

Dans le cadre du projet *Sérial*, en co-production avec *Le Cratère* et *L'Atelline*

L'histoire d'une petite fille au sacré caractère qui vit avec sa mère, en situation précaire, dans un motel de la banlieue de Disney World.

🏠 À partir de 14 ans - Réservation conseillée : mediatheque@juvignac.fr

SAMEDI 16 NOVEMBRE THÉÂTRE : « BOXON(S) JUSQU'A N'EN PLUS POUVOIR »

Salle Maria Callas, 20h

Une pièce au vitriol sur la (sur)vie et nos limites face à l'inacceptable. Par la Cie du Fait Exprès. 🏠 Tout public – Entrée libre

DIMANCHE 17 NOVEMBRE VIDE-GRENIERS

Hôtel de Ville et Allées de l'Europe, 8h30-13h

MERCREDI 20 NOVEMBRE ATELIER CRÉATION DE FANZINE

Médiathèque Théodore Monod, 14h

Dans le cadre du projet *Sérial*, animé par le collectif *Balle Perdue*

Avec de la colle, des ciseaux, des crayons et une photocopieuse, créez une petite revue artisanale et alternative !

🏠 À partir de 10 ans - Réservation conseillée : mediatheque@juvignac.fr



VENDREDI 22 NOVEMBRE APÉRO LIVE : « MARIE JEANNE SWING »

Médiathèque Théodore Monod, 18h

La voix de velours de Marie Jeanne et la guitare de Bertrand Papy pour un concert aux déclinaisons jazz (latin, musette, manouche).

🏠 Tout public - Réservation conseillée : mediatheque@juvignac.fr

MERCREDI 27 NOVEMBRE TOURNOI DE JEU VIDÉO : FC 25

Médiathèque Théodore Monod, 14h

🏠 À partir de 8 ans - Réservation conseillée : mediatheque@juvignac.fr

DU 2 DÉC. AU 2 JANVIER EXPOSITION : « CANCEL CULTURE »

Hôtel de Ville

Par l'artiste peintre et chercheuse engagée contre les discriminations, Farah Fahrenheit Ajili.

Vernissage : jeudi 5 décembre, 18h30

VENDREDI 6 DÉCEMBRE LES HIVERNALES

Hôtel de Ville, à partir de 16h30

Grande parade de Noël, animations pour les enfants, vin et chocolat chaud.

🏠 Tout public

SAMEDI 7 DÉCEMBRE THÉÂTRE JEUNESSE : « LA GRANDE ENQUÊTE DE NOËL »

Hôtel de Ville, 16h

Nouvelle création de la Cie La Cortina : une enquête palpitante avec la Fée des Neiges, un drôle de yéti et un lutin chimiste !

🏠 Tout public - Réservation conseillée : culture@juvignac.fr

SAMEDI 7 DÉCEMBRE NOËL DES SÉNIORS

Espace Lionel de Brunélis, 12h30-18h

Repas, animation musicale et après-midi dansant, tombola. À destination des personnes âgées de 65 ans et plus.

Sur inscription obligatoire (places limitées) au ☎ 04 67 10 73 50. Date limite d'inscription : 4 décembre.



Dites-le à votre boîte aux lettres : le « P'tit Ju » n°29 débarque fin janvier !



Les jours de marché à Juvignac

Les jours de marché à Juvignac, c'est le mercredi sur la place de la Lavande (☉ 7h30-13h) et le samedi sur la place du Soleil (☉ 7h-13h). Les commerçants locaux seront ravis de vous faire découvrir leurs spécialités !

MERCREDI 11 DÉCEMBRE RENCONTRE AVEC LE COLLECTIF BALLE PERDUE

Médiathèque Théodore Monod, 14h

Dans le cadre du projet *Sérial*, en co-production avec *Le Cratère* et *L'Atelline*

Venez échanger avec un collectif artistique qui jongle avec les pratiques artistiques dans l'espace public : graphisme, théâtre, poésie, musique, photo, vidéo !

🏠 À partir de 14 ans - Réservation conseillée :
✉ mediatheque@juvignac.fr



VENDREDI 13 DÉCEMBRE CONCERT : « BRASSENS EN TROMPETTE »

Espace Lionel de Brunélis, 20h30

Proposé par l'association juvignacoise *Culture Plaisir, Évasion*, en partenariat avec la Ville

JayJay et son quartet rendent hommage à Brassens à travers un répertoire swing, jazz et latino.

🏠 Tarif unique : 10 €

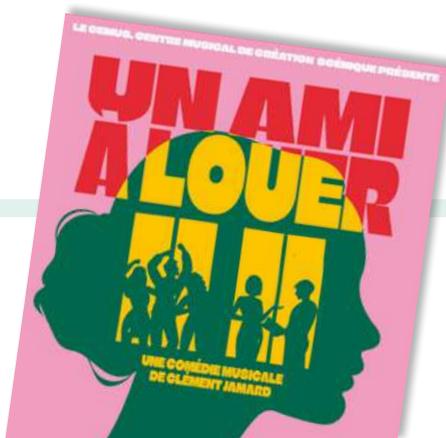
SAMEDI 14 DÉCEMBRE SPECTACLE : « LE MONDE IMAGINAIRE DE PAN »

Espace Lionel de Brunélis, 18h30

Par l'École de danse classique de Juvignac, en partenariat avec la Ville

Une création chorégraphique pensée comme un voyage dans le Pays imaginaire de Peter Pan et l'univers poignant de l'enfance.

🏠 Entrée libre – Tout public



DIMANCHE 15 DÉCEMBRE THÉÂTRE : « UN AMI À LOUER »

Espace Lionel de Brunélis, 14h et 18h

Par le CEMUS (Centre Musical de Création Scénique), en partenariat avec la Ville

Léa se sent en décalage avec ses collègues et pour faire bonne figure, s'invente une vie très mondaine et des amis branchés...

🏠 Tarif adulte : 10 €

🏠 Tarif réduit (- de 16 ans) : 6 €

🏠 Tout public – Réservation sur www.cemus.fr

DU 7 AU 30 JANVIER EXPOSITION : « MOSAÏQUE DU MONDE »

Hôtel de Ville

Entre photo et maquillage (facepainting), Guillaume Deperrois s'éloigne des diktats de la mode en photographiant des hommes et des femmes de tous âges, provenant des quatre coins du monde.

Vernissage : jeudi 16 janvier, 18h30

DU 7 JAN. AU 28 FEVRIER EXPOSITION : « NAEPHYLYM »

Médiathèque Théodore Monod

Artiste et designer de jeux vidéo, Céline Ferhat, alias Naephilym, propose un voyage où évoluent créatures imaginaires et légendes de son enfance.

Vernissage : jeudi 9 janvier, 18h

VENDREDI 17 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX HABITANTS

Espace Lionel de Brunélis, 19h30

Votre agenda citoyen

LUNDI 11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION :
ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE 1918



Allée du Souvenir, 11h30

JEUDI 5 DÉCEMBRE
HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS
D'AFRIQUE DU NORD, AUX HARKIS ET
AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS
SUPPLÉTIVES

Allée du Souvenir, 11h30

LUNDI 9 DÉCEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville, 19h

Agenda des permanences

CONCILIATEUR
DE JUSTICE



Hôtel de Ville

Mardis 19 novembre et 17 décembre

Sur rendez-vous : ☎ 04 67 10 42 42

JURISTE DU CIDFF

Espace C. Lévi-Strauss

Lundis 18 novembre, 2 et 16 décembre

Sur rendez-vous : ☎ 04 67 10 73 50

CONSEILLÈRE CONJUGALE
ET FAMILIALE DU CIDFF

Espace C. Lévi-Strauss

Mardis 12 et 26 novembre, 10 décembre

Sur rendez-vous : ☎ 04 67 10 73 50



POUR AVOIR

BONNE ALLURE,

METTEZ-VOUS

SUR VOTRE



À partir du 30 janvier 2025,
la vitesse automobile sera limitée à 30 km/h
sur l'ensemble des voies de circulation de Juvignac.

